



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 MARS 2023**

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 3  
Absents : 2  
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-TROIS MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 17 MARS 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Florian GIBIER, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Elisabeth Mollard), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François Barbier), Marie-Noëlle LAVERTON

**ABSENTS** : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DEL2023-16**

**Rapporteur : Michel BELIN**

Après adoption des Comptes Administratifs 2022, il est proposé d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget Eau et Assainissement, de la manière suivante :

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2022 de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2022, les résultats s'établissent ainsi :

<b>Exploitation :</b>	
Dépenses (a)	768 423,99
Recettes (b)	938 372,03
Résultat d'exploitation (c=b-a)	169 948,04
Résultat d'exploitation reporté N-1 (d)	390 122,18
Résultat de clôture 2021 (e=c+d)	560 070,22

<b>Investissement :</b>		
Recettes	Recettes N (a)	
	Excédent N-1 d'investissement (b)	20 220,28 €
	Excédent	438 821,46 €
Dépenses	Dépenses N (d)	224 986,15
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00
	Dépenses totales (f=d+e)	224 986,15
<b>Solde d'exécution (g=c-f)</b>		<b>213 835,31</b>
Restes à réaliser	Recettes	61 405,00
	Dépenses	234 854,32
	Solde (h)	-173 449,32
<b>Excédent d'investissement 2021 (i=g+h)</b>		<b>40 385,99 €</b>

En rapprochant les sections, on constate donc :

<b>Résultats de clôture 2022</b>	
Excédent d'exploitation	560 070,22
Excédent d'investissement (non compris RAR)	213 835,31 €
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>773 905,53 €</b>

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

<b>Affectation du résultat 2022 sur le BP 2023</b>	
Au compte 001 Excédent d'investissement reporté (recettes d'investissement)	213 835,31 €
Au compte 002 Excédent d'exploitation reporté Report à nouveau (recettes d'exploitation)	560 070,22 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de:**

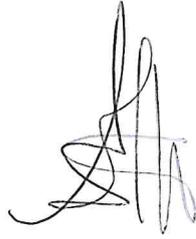
**Vu** l'avis des commissions des finances des 26 janvier 2023, 6 et 28 février 2023,

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
------------------	-----------------	---------------------

- **AFFECTER** le résultat de l'exercice 2022 sur le BP 2023 comme suit :

<b>Affectation du résultat 2022 sur le BP 2023</b>	
<b>Au compte 001</b> Excédent d'investissement reporté (recettes d'investissement)	<b>213 835,31 €</b>
<b>Au compte 002</b> Excédent d'exploitation reporté Report à nouveau (recettes d'exploitation)	<b>560 070,22 €</b>

En Mairie, le 23 mars 2023  
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20230323-DEL2023016-DE

